



139 rue de Bercy - bâtiment Vauban - Télédéc 627 - 75572 Paris Cedex 12  
[sprim-fo@dgtresor.gouv.fr](mailto:sprim-fo@dgtresor.gouv.fr) - Tél. : 01.53.18.83.03 - [www.sprim-fo.org](http://www.sprim-fo.org)

## **Revue de presse du 21 mai 2026**

### **Presse – Actualités**

- [La France reste championne d'Europe de l'attractivité, mais les projets d'investissement et les créations d'emplois reculent – Le Figaro](#)
- [Guerre au Moyen-Orient : Lecornu alerte sur l'état des finances publiques et prévoit une « remise à jour » des économies – Les Echos](#)
- [Banque de France : le Parlement confirme la nomination d'Emmanuel Moulin comme futur gouverneur – Les Echos](#)
- [La perspective de nouveaux droits de douane s'éloigne pour l'UE : Bruxelles parvient enfin à s'accorder sur le pacte commercial avec les Etats-Unis - Challenges](#)
- [La réforme des retraites a bien lieu, en silence – Les Echos](#)

# ARTICLES DE PRESSE

## **La France reste championne d'Europe de l'attractivité, mais les projets d'investissement et les créations d'emplois reculent – Le Figaro**

### **DÉCRYPTAGE - Le pays conserve la première place du baromètre annuel du cabinet de conseil EY pour la septième année de suite. Il pourrait toutefois être rattrapé par ses voisins.**

Certaines premières places se savourent davantage que d'autres. Certes, la France est championne d'Europe des dépenses publiques et des prélèvements obligatoires, et son déficit public n'est pas loin d'être le plus important, cependant elle se distingue aussi par son attractivité. Beaucoup plus enviable, pour la septième année consécutive, le pays reste sur la première marche en Europe des investissements directs à l'étranger (IDE), selon le baromètre annuel EY. Avec 852 projets recensés en 2025, elle devance le Royaume-Uni (730) et l'Allemagne (548), eux aussi secoués par les tensions internationales et une situation économique ou fiscale délicate. De cette conjoncture morose découle une moins bonne moisson : l'année précédente, la France pouvait encore se satisfaire de 1025 IDE, contre 853 et 608 chez ses deux voisins. Mais déjà, la tendance n'était pas bonne, soulignait le cabinet de conseil. On est loin, en effet, des 1197 investissements de 2019, avant la crise sanitaire, et des 1259 recensés en 2022, en pleine reprise post-confinements.

L'année dernière, 42 % des projets accueillis ont été des investissements manufacturiers, essentiellement des extensions de sites (87 %), dans l'automobile, l'aéronautique, les équipements industriels ou l'agroalimentaire. Au total, 62 % des investissements étrangers correspondent à des extensions de sites existants, une proportion quasi stationnaire par rapport à 2024 (63 %). Cela se traduit par moins de créations d'emplois que lorsque des sites sont créés ex nihilo. « *C'est un sujet que la France va devoir débloquent* », fait remarquer Marc Lhermitte, associé chez EY en charge des questions liées à l'activité et à l'attractivité. « *Les rigidités du droit du travail expliquent à elles seules que les entreprises ne se lancent pas dans de grands projets, qu'elles pourraient être amenées à défaire en cas de retournement de conjoncture.* »

À l'inverse, le Royaume-Uni et les pays de l'Est ont opté pour un modèle plus libéral. C'est ainsi que, outre-Manche, 28 867 emplois ont été créés par des IDE, contre 27 921 en France, où les investissements sont pourtant plus nombreux. À noter toutefois que, avec une baisse de 4 %, notre pays s'en sort mieux que la moyenne européenne, touchée par une réduction de 25 %. Il faut dire que l'Europe est la région la plus touchée par le recul mondial des IDE (- 7 %), notamment à cause des États-Unis et de l'Allemagne, investisseurs historiques qui y ont réduit de moitié leurs positions.

La France tire son épingle du jeu dans l'intelligence artificielle (53 IDE en 2025, après 42 en 2024), l'énergie bas carbone, la défense et la logistique. D'ailleurs, 5 % des projets portent 50 % des créations d'emplois, principalement dans ce dernier secteur. Les entreprises américaines (166 projets) restent les premières à investir dans l'Hexagone, devant les allemandes (101). À lui seul, le géant Amazon a annoncé la création de 5000 postes.

La France a beau rester championne, *« l'attractivité n'est pas un héritage, une rente de situation dont on pourrait profiter des années durant »*, mettent en garde les auteurs du rapport. Le recul des investissements est certes général en Europe (- 7 %) mais il est plus fort chez nous (- 17 %) ; le nombre d'usines implantées ou agrandies est en recul de 15 %, tout comme celui des centres de R&D (- 47 %). En cause, la prudence des décideurs, qui *« ont des doutes sur les réformes qui permettraient de lutter contre la dette »*, rapporte Marc Lhermitte, faisant remarquer que dans un contexte de consolidation budgétaire, *« la pression fiscale reste importante »*. Les entreprises *« ne peuvent payer en France plus d'impôts sans un retour sur investissement, un niveau de prix compétitif sur des marchés hyperconcurrentiels, une capacité à exporter et des résultats à réinvestir dans l'innovation, dans l'avenir, en France et en Europe »*, souligne encore le rapport.

#### Dernier Choose France d'Emmanuel Macron

En face, la concurrence des pays d'Europe du Sud et de l'Est s'intensifie, au travers de coûts plus compétitifs, d'environnements réglementaires plus agiles et de politiques d'attractivité ciblées, alerte EY. *« Les projets en France prennent plus d'un an de plus qu'en Allemagne, en Espagne cela prend six mois »*, s'alarme Marc Lhermitte, plaidant pour une *« accélération »* sans pour autant renoncer à *« notre exigence environnementale et d'équilibre urbain »*. Et pour cela, la loi de simplification de la vie économique, adoptée par l'Assemblée en avril, ne suffira pas.

À l'approche du dernier sommet Choose France d'Emmanuel Macron, à Versailles, où se presseront le 1<sup>er</sup> juin des centaines de patrons étrangers et français, l'Élysée assure que l'incertitude commerciale entretenue par les États-Unis au travers des droits de douane ainsi que la crise au Moyen-Orient provoquent un regain d'intérêt pour l'Union européenne, pôle de prévisibilité. La France, tout particulièrement, se distinguerait par son électricité nucléaire, alors que les approvisionnements énergétiques sont aujourd'hui fragilisés dans les pays plus dépendants en hydrocarbures. Un diagnostic partagé par les décideurs internationaux interrogés par EY qui estiment cependant que le pays doit *« se remettre dans une dynamique de réformes et d'ajustements fiscaux pour que les entreprises reconstituent leurs marges »*, fait valoir Marc Lhermitte.

L'heure est aux choix. *« Si la France parvient à renforcer ses atouts, à corriger ses fragilités et à s'inscrire pleinement dans une dynamique européenne ambitieuse, elle peut non seulement préserver sa position, mais aussi se projeter comme l'un des leaders du prochain cycle économique »*, affirment les auteurs du rapport. Pour le moment, à un an de l'élection présidentielle, les investisseurs privilégient la

prudence : 69 % n'anticipent pas d'amélioration de l'attractivité de la France avant deux ou trois ans.

\* \* \*

## **Guerre au Moyen-Orient : Lecornu alerte sur l'état des finances publiques et prévoit une « remise à jour » des économies – Les Echos**

Le Premier ministre a indiqué mardi qu'il envisageait de revoir à la hausse les 6 milliards d'euros de gels et d'annulations de crédits prévus en avril. Il annoncera jeudi de nouvelles aides pour les filières touchées par la flambée du prix de l'essence.

De l'art de préparer les esprits à une potion amère. Le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a annoncé ce mardi à l'Assemblée nationale que le niveau des économies qui devra être réalisé cette année par rapport au budget initial en raison du conflit au Moyen-Orient sera supérieur aux 6 milliards évoqués en avril dernier. « Je pense que les 6 milliards d'euros que nous avons documentés devront être remis à jour, évidemment, dans les temps qui viendront », a indiqué le Premier ministre en réponse à une question au président du groupe Horizons, Laurent Marcangeli.

Entre la hausse de la charge de la dette - qui atteindra 4 milliards d'euros cette année et dans les 10 milliards l'année prochaine -, le renchérissement des opérations militaires extérieures, le retour de l'inflation ou encore le ralentissement de l'économie et la hausse du chômage, la France fait face à un cocktail de plus en plus difficile à ingurgiter.

### **Une répartition différente**

Selon Matignon, cette « remise à jour » ne signifie pas forcément une hausse du montant de ces gels et annulations de crédits mais une répartition différente. Mais plusieurs responsables politiques anticipent une addition plus lourde. Marc Fesneau, le président du groupe Modem au Palais-Bourbon, avait évoqué ces derniers jours une fourchette comprise entre 6 milliards et 8 milliards d'euros.

« Malheureusement, cette géopolitique s'est installée dans le réservoir des Français, et malheureusement, nous le voyons, sous une forme ou sous une autre, cela va durer », a d'ailleurs ajouté Sébastien Lecornu.

La guerre lancée par les Etats-Unis en Iran il y a bientôt trois mois ne laisse pas présager une issue à très court terme, même si l'imprévisible Donald Trump s'est déclaré ce mardi

« optimiste ». Ses conséquences se feront en tout cas sentir de longs mois encore sur les économies occidentales.

Fragilisée par des finances dégradées, la France se retrouve en première ligne. Réunis à Paris, [les ministres des Finances du G7](#) s'en sont inquiétés et ont demandé, outre une réouverture [du détroit d'Ormuz](#), des « réponses coordonnées » aux « défis multiples et complexes » auxquels l'économie mondiale doit faire face.

### **Rendez-vous en juin**

Le gouvernement donne rendez-vous en juin pour le prochain Comité d'alerte des finances publiques pour donner une nouvelle version de sa copie. Le « changement d'échelle » promis par Sébastien Lecornu dans les aides aux professions touchées par la flambée des prix de l'essence risque in fine de surtout concerner les économies à réaliser. A ce stade, l'hypothèse d'un projet de loi de finances rectificative (PLFR) n'est pas envisagée. Elle est de toute façon plus qu'improbable au vu du contexte politique et de l'absence de majorité du gouvernement à l'Assemblée nationale.

Le gel du barème des allègements de charges, indexé sur le SMIC qui doit augmenter de 2,4 % dès juin, est de plus en plus considéré comme une mesure incontournable, voire acquise. D'autant qu'il peut se faire par décret.

*Si on veut plus d'aides à un moment où l'euro public est rare, il faudra faire des choix et trouver un juste milieu.*

Ministère de l'Economie

Le Premier ministre est attendu ce jeudi pour une conférence de presse consacrée aux conséquences de la crise au Moyen-Orient. Il devrait détailler de nouvelles aides à destination des professions les plus touchées (agriculteurs, pêcheurs, taxis...) et des gros rouleurs, mais devrait rester dans le chirurgical.

Sur France 2, Maud Bregeon, la porte-parole du gouvernement, a évoqué de nouvelles aides ciblées. A ce jour, le montant des aides allouées atteint 380 millions d'euros, selon l'exécutif. « Si on veut plus d'aides à un moment où l'euro public est rare, il faudra faire des choix et trouver un juste milieu », explique-t-on à Bercy.

### **Un sujet de la présidentielle**

La pression du Rassemblement national (RN), qui a encore répété ce mardi vouloir une baisse des taxes, reste forte. Et le parti à la flamme entend en faire un sujet de [la campagne présidentielle](#).

« L'énergie doit être considérée comme un bien de première nécessité, avec un taux de TVA baissé durablement de 20 % à 5,5 % sur l'ensemble des énergies. Ce sera la ligne directrice de la France si les électeurs français nous accordent leur confiance dans quelques mois », a déclaré son président, Jordan Bardella, depuis le Parlement européen. Un message relayé par Marine Le Pen ou encore Sébastien Chenu, le vice-président du parti.

Mais le gouvernement n'entend pas céder. « Cela aurait été plus facile de baisser les taxes, comme l'Espagne ou l'Italie, mais les tensions liées au prix de l'essence dans ces pays sont encore là aujourd'hui, et ils ont en plus un trou dans leurs recettes fiscales », estime un ministre.

La chute des ventes d'essence provoque un manque à gagner dans les recettes fiscales pétrolières que le gouvernement estime à 105 millions d'euros depuis le début de la crise. Sébastien Lecornu réunira les ministres concernés jeudi pour une dernière réunion d'arbitrages, avant la conférence de presse dans l'après-midi.

**Grégoire Poussielgue**

\* \* \*

## **Banque de France : le Parlement confirme la nomination d'Emmanuel Moulin comme futur gouverneur – Les Echos**

Récusant les accusations de manque d'indépendance vis-à-vis de l'exécutif, le haut fonctionnaire a fait valoir sa longue expérience et a détaillé ses dossiers prioritaires.



Lors de son audition par le Parlement, Emmanuel Moulin, futur gouverneur de la Banque de France, a défendu la création d'un euro numérique et une relance de la titrisation. (Photo Hans Lucas Via AFP)

Emmanuel Moulin sera bien le prochain gouverneur de la Banque de France. La nomination du haut fonctionnaire, proposée par le président de la République, a été validée par les parlementaires ce mercredi, à l'issue d'une matinée d'audition par les Commissions des affaires économiques des deux chambres. En dépit de l'opposition affichée de la gauche et du Rassemblement national, Emmanuel Moulin a réuni suffisamment de suffrages pour passer ce dernier obstacle : seuls 51 % des parlementaires ont voté contre sa nomination, très loin de la barre des trois cinquièmes qui lui aurait barré la route.

Pour convaincre députés et sénateurs, le futur gouverneur a insisté sur sa longue expérience. Depuis 20 ans, il a multiplié les postes clés - au sein de cabinets ministériels à Bercy ou à Matignon, en tant que directeur général du Trésor ou enfin comme secrétaire général de l'Elysée, un poste dont il a démissionné au début du mois pour se présenter devant le Parlement « en homme libre et en fonctionnaire au service de l'Etat ». Il a ainsi été au cœur de la gestion de plusieurs crises majeures, a-t-il souligné : la crise financière de 2008, celle de la zone euro, la pandémie du Covid, les flambées inflationnistes liées à la guerre en Ukraine et aujourd'hui au conflit en Iran.

### **L'indépendance en question**

Seulement, les compétences du candidat n'étaient en réalité contestées par personne, ont d'emblée reconnu ses opposants, qui mettaient surtout en cause son indépendance vis-à-vis du pouvoir exécutif. « Vous avez exercé des fonctions politiques », a asséné le président LFI de la Commission des finances de l'Assemblée nationale Eric Coquerel, jugeant « assez abracadabrants » de prétendre le contraire. « Quand on est secrétaire général de l'Elysée, on colle aux moindres pas du Président de la République, ce qui est bien normal. Ce n'est pas un poste administratif ». Comme pour la nomination polémique d'Amélie de Montchalin à la Cour des comptes, c'est le « passage immédiat du pouvoir exécutif à la tête d'une institution censée rester indépendante » qui a braqué à gauche.

L'extrême droite n'a pas été plus tendre. « Vous faites de la politique hors de la démocratie car vous êtes l'incarnation de l'Etat profond », s'est ainsi emporté le député RN Jean-Philippe Tanguy.

Face à ces accusations de partialité, Emmanuel Moulin s'est défendu calmement, pointant notamment le parcours de ses prédécesseurs - dont celui de l'actuel gouverneur François Villeroy de Galhau, arrivé directement de la direction de BNP Paribas. Et pour rassurer ses détracteurs, il s'est engagé à interroger le déontologue de la Banque de France et à se conformer à toutes ses demandes de déport, tout en admettant avoir « du mal à concevoir » les cas où cela pourrait s'appliquer.

## **Euro numérique et titrisation**

Les auditions ont aussi été l'occasion pour Emmanuel Moulin de donner quelques indications sur ses intentions en tant que futur gouverneur. Sur la stratégie monétaire à privilégier face au retour de l'inflation, il ne s'est pas avancé, jugeant qu'il était « trop tôt » pour se prononcer sur l'opportunité d'une hausse des taux d'intérêt de la BCE - qui sera arbitrée lors du Conseil des gouverneurs de juin.

Parmi ses dossiers prioritaires, il a cité la souveraineté monétaire européenne, assumant soutenir la création prochaine d'un « **euro numérique** » en dépit de l'opposition de toutes les grandes banques. « Il y a une opportunité pour renforcer le rôle international de l'euro », a-t-il également estimé, en plaidant pour l'émission de dette européenne - ce dont plusieurs Etats membres, dont l'Allemagne, ne veulent pas entendre parler.

Concernant la stabilité financière, dont il sera un acteur clé en tant que président de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution), Emmanuel Moulin a défendu une vigilance accrue, notamment face aux risques d'un ajustement brutal des marchés, mais aussi du développement de l'intelligence artificielle, alors que la société américaine Anthropic vient d'accepter de briefer certains régulateurs sur **son outil Mythos**, susceptible de mettre à jour les failles informatiques des plus grandes institutions financières.

En revanche, le futur gouverneur s'est dit favorable à une relance de la titrisation - une technique financière dont les abus avaient entraîné la crise de 2008, mais qui est aujourd'hui très encadrée, a-t-il plaidé, et qui permettrait de « libérer les bilans des banques et de donner de la marge de manoeuvre pour financer davantage l'économie européenne ».

**Sébastien Dumoulin**

\* \* \*

## **La perspective de nouveaux droits de douane s'éloigne pour l'UE : Bruxelles parvient enfin à s'accorder sur le pacte commercial avec les Etats-Unis - Challenges**

Les représentants du Parlement européen et des Etats membres sont parvenus, ce mercredi 20 mai, à un compromis provisoire sur la mise en œuvre de l'accord commercial conclu l'été dernier entre l'UE et les Etats-Unis. Donald Trump a menacé de relever certains droits de douane s'il n'est pas ratifié bientôt.

Négocié l'été dernier dans la ville écossaise de Turnberry, [l'accord commercial entre les Etats-Unis et l'Union européenne](#) n'a toujours pas été ratifié par Bruxelles. Mais cela devrait bientôt changer. Au terme d'une nuit d'âpres négociations à Strasbourg, les représentants du Parlement européen et des Etats membres sont en effet parvenus, ce mercredi 20 mai, à un compromis provisoire pour mettre en œuvre ce pacte commercial. Cette entente a été annoncée à l'aube par la présidence tournante de l'UE, exercée par le gouvernement chypriote.

« *Cela signifie que nous tiendrons bientôt notre part de l'engagement pris* » vis-à-vis des Etats-Unis, a salué la présidente de la Commission européenne [Ursula von der Leyen](#) sur X, appelant à « *finaliser le processus* » dès que possible. « *Ensemble, nous pouvons garantir un commerce transatlantique stable, prévisible, équilibré et mutuellement bénéfique* », a-t-elle ajouté.

#### **Les menaces douanières de Trump**

Le président américain Donald Trump avait donné à l'UE jusqu'au 4 juillet, jour qui marquera [les 250 ans de l'indépendance américaine](#), pour ratifier l'accord. Faisant valoir que les engagements américains ont été pour leur part rapidement mis en œuvre, il a menacé l'UE de porter de 15 % à 25 % les droits de douane sur les voitures et camions européens si elle ne tenait pas sa part du contrat.

Dans son pacte avec Washington, l'UE s'est engagée à supprimer les droits de douane appliqués sur la plupart des importations en provenance des Etats-Unis, en échange d'un plafonnement à 15 % des droits de douane imposés par Donald Trump sur les produits européens.

#### **Plusieurs points de discorde**

Cette suppression des droits de douane nécessite le double assentiment du Parlement et des 27 pays de l'UE. Mais les eurodéputés avaient réclamé le mois dernier un ensemble de garde-fous difficilement endossables par les Etats membres, soucieux d'éviter une nouvelle réaction courroucée de la Maison Blanche.

L'un des points de blocage portait sur une clause de suspension renforcée, qui prévoyait le rétablissement des droits de douane européens si les Etats-Unis venaient à enfreindre les termes de l'accord. Les eurodéputés ont accepté de revoir ces exigences à la baisse. Selon un communiqué du Parlement européen, le texte final donne notamment aux Etats-Unis jusqu'à la fin de l'année pour supprimer les surtaxes supérieures à 15 % sur [les composants en acier](#), au lieu d'en faire une condition préalable.

Un autre point de discorde concernait les clauses dites « sunrise » (« lever de soleil ») et « sunset » (« coucher de soleil »), en vertu desquelles la partie européenne de l'accord entrerait en vigueur dès que les Etats-Unis auraient pleinement respecté leurs engagements, et expirerait à moins d'être renouvelée en 2028. La clause « sunrise » a été purement et simplement supprimée, tandis que la clause « sunset » a été repoussée à la fin de 2029, soit après [la fin du mandat de Donald Trump à la Maison Blanche](#).

#### « Le Parlement a obtenu gain de cause »

Le président de la commission du commerce international du Parlement européen, le social-démocrate allemand Bernd Lange, a dû relever le défi de dégager une position commune entre les différents groupes parlementaires, qui ont négocié jusqu'au dernier moment.

Bernd Lange a minimisé les concessions, déclarant après l'annonce de l'accord que *« le Parlement a obtenu gain de cause avec ses exigences concernant un filet de sécurité complet »*. *« Il existe un mécanisme de suspension si les Etats-Unis ne respectent pas l'accord, un mécanisme de suivi de l'impact sur notre économie, des dispositions concernant les droits de douane injustifiés sur certains produits, une date d'expiration pour la législation et une forte implication du Parlement européen »*, a-t-il souligné.

#### Un processus entravé par les agissements de Trump

Le compromis négocié ce mercredi devra encore recevoir l'approbation du Parlement et des Etats membres dans les semaines qui viennent, une simple formalité désormais. Si le Parlement européen a dès le départ traîné des pieds pour ratifier l'accord avec les Etats-Unis, le processus a aussi été entravé ces derniers mois par les visées de Donald Trump sur le Groenland, puis par le revers judiciaire sur les droits de douane infligé au milliardaire républicain par la Cour suprême américaine. Plusieurs pays européens ont en outre attisé la colère de la Maison Blanche ces dernières semaines en raison de leur opposition ou de leurs critiques concernant [la guerre en Iran](#).

Mais la Commission européenne a défendu tout du long l'accord de Turnberry, au nom de la préservation des relations entre l'UE et son premier partenaire commercial. *« Un accord est un accord et l'UE honore ses engagements »*, a martelé ce mercredi matin Ursula von der Leyen. Même son de cloche du côté du chancelier allemand Friedrich Merz, qui a estimé dans la matinée que ce compromis montre que l'UE *« tient ses engagements »*.

(avec AFP)

\* \* \*

## La réforme des retraites a bien lieu, en silence – Les Echos

Les Français ont pris acte de la déconfiture de notre système de retraite. La spectaculaire montée en puissance des plans d'épargne retraite en témoigne. Une réforme à bas bruit et très populaire.

L'explosion du nombre de plans d'épargne retraite (PER) et des sommes qui y sont déposées témoignent de l'appétit des Français pour des solutions d'épargne individuelle. En matière de retraite, les Français cachent bien leur jeu. Tout au long de la récente bataille de la réforme de 2023, qui aura connu son épilogue en novembre dernier, une nette majorité d'entre eux s'y est opposée. Pendant les trois ans qu'aura duré ce feuilleton, entre les deux tiers et les trois quarts du pays ont rejeté toute idée de report de l'âge légal de départ, si l'on en croit les sondages.

On pourrait évidemment gloser sur l'architecture de cette réforme et regretter qu'elle n'ait pas été mieux pensée ou surtout mieux expliquée. Il n'empêche, une conclusion semble s'imposer : pour les Français, travailler plus longtemps pour assurer la pérennité du système de retraite par répartition, c'est non !

### Refus franc et massif

Ce refus franc et massif pourrait laisser à penser que nous sommes collectivement aveugles et sourds face à l'implacable pente démographique du pays. Les chiffres sont pourtant têtus. Année après année, ils montrent que l'effet conjugué de l'allongement de la durée de vie et de la baisse de la natalité, sans même parler des conséquences de l'entrée de plus en plus tardive des jeunes sur le marché du travail, rend le système de retraite par répartition financièrement insoutenable. Bâti quand la France comptait 6 actifs pour un retraité, il reposera sur un rapport de 1,2 cotisant pour un pensionné à l'horizon 2040. Un passeport pour la faillite d'un système, qui consomme déjà 14 % du PIB annuel !

Deux chiffres publiés récemment imposent cependant de réviser ce constat et nourrissent l'idée que les Français ne se font guère d'illusion. Fin décembre 2025, il existait près de 13 millions de plans d'épargne retraite (PER) regroupant 150 milliards d'euros, une somme en hausse de 20 % sur un an. De 46 % depuis fin 2023.

Plus de 40 % de la population active a donc souscrit un de ces contrats qui permettent à tout un chacun d'épargner volontairement pour se préparer un complément de revenus à la retraite. En clair, au pays des ayatollahs de la retraite par répartition, il existe un énorme fan-club de cet ersatz de fonds de pension. Comme son lointain cousin anglo-saxon, le PER peut en effet être alimenté par des versements effectués tout au long de la vie active en

franchise d'impôt jusque dans certaines limites. Les sommes capitalisées devenant disponibles à partir de 62 ans, sauf cas de déblocage anticipé dûment listés.

## Deux leçons

Pour juger du succès foudroyant de ce produit atypique dans le paysage de l'épargne française, il faut savoir que le PER a été institué par la loi Pacte en 2019. Il n'a donc que sept ans ! Au rythme auquel il se développe actuellement, les sommes qui y sont logées pourraient tutoyer les 350 milliards d'euros d'ici à la fin de la décennie, soit les trois quarts de la collecte du Livret A créé il y a plus de deux siècles.

Ce qui veut dire deux choses. D'abord, qu'en matière de retraite, les Français sont adeptes du « faites ce que je fais, pas ce que je dis » ! En tout cas, ceux qui en ont les moyens. Alors, bien sûr, l'attrait fiscal du produit n'y est pas étranger. Il a de quoi séduire dans un pays où les prélèvements obligatoires sont à des niveaux record et où la chasse aux niches est un sport national.

Mais il n'explique pas tout, dans la mesure où les avantages fiscaux offerts par le PER font pâle figure au regard de ceux proposés par [l'assurance-vie](#) imbattable en matière. C'est donc bien le désir de se constituer un revenu de sécurité une fois à la retraite qui justifie l'envol du PER depuis sa création. Le signe aussi, au passage, de la conversion des épargnants aux vertus des marchés financiers sur longue période, puisque ces produits exposent à des placements à risque.

Ce qui nous mène à la seconde leçon de cette montée en puissance expresse : les Français sont bien prêts à consentir un effort supplémentaire pour la retraite, mais seulement s'ils en sont les seuls bénéficiaires. Pas question de contribuer davantage au financement de celle des autres. Une très mauvaise nouvelle pour l'avenir de la retraite par répartition. Et plus largement pour notre modèle social qui repose sur le principe de la solidarité.

En plébiscitant le PER, les Français sont en train de mener leur propre réforme des retraites. Sans tambour et trompette, ni idéologie, ils actent l'échec programmé du régime actuel et se tournent vers la capitalisation.

**François Vidal**

\* \* \*

*Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce [bulletin d'adhésion 2025](#) accompagné du paiement correspondant.*